

échange une maison qu'il avait au bourg de Chazay, avec celle d'Antoine Morisot-Chatelet, située dans la campagne (40). Le droit de nommer à cette prébende appartenait aux héritiers des de La Chana, mais plus tard il appartiendra au curé de Chazay par suite de l'extinction des héritiers. Alors, le curé de Chazay devait reconnaître le droit, qu'avait l'abbé d'Ainay de nommer à la cure, en soldant une rente annuelle de deux livres. Ce droit que l'abbé avait également à Marcilly se payait par une rente de vingt-six gros et deux blancs (41). Civrieux donnait à son tour pour le même droit de patronage une rente annuelle de une livre et dix sols (42).

Dans le cours de l'année 1472, l'apparition d'une grande et belle comète vint jeter l'effroi parmi nos populations. On l'interpréta comme le signe avant-coureur de grands maux (44). Si c'est la peste qui désola nos contrées cinq ans plus tard, un grand tremblement de terre arrivé la même année et une multitude de sauterelles et limaces qui dévorèrent toutes les récoltes en 1479 (44), il faut avouer qu'elle prophétisa assez juste.

L. PAGANI.

(*A suivre.*)

---

(40) Arch. du Rhône. Ainay. Invent. Pupil., chart. 346.

(41) Arch. du Rhône. Ainay. H. 4206, chart. 5. On appelait *gros* une monnaie de la valeur de douze deniers, et le *blanc* était la moitié du sou. Chéruel.

(42) Arch. du Rhône. Ainay. H. 4206, chart. 15, fol. 49.

(43) B. Maillard. *Chronique*, p. 18.

(44) B. Maillard. *Chronique*, p. 21 et 26.